



**HAL**  
open science

## Anubis et Isis sur des lampes à huile romaines

Jean-Louis Podvin

► **To cite this version:**

Jean-Louis Podvin. Anubis et Isis sur des lampes à huile romaines : A propos d'une terre cuite du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. *La Revue du Louvre et des musées de France*, 2001, 2001 (4), pp.31-36. hal-03271880

**HAL Id: hal-03271880**

**<https://hal.science/hal-03271880>**

Submitted on 23 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Études

## Anubis et Isis sur des lampes à huile romaines À propos d'une terre cuite du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye

Jean-Louis Podvin

Résumés en anglais p. 118 et en allemand p. 119

Le regroupement de plusieurs lampes en terre cuite romaines signées CHELIAN offre l'occasion d'analyser leur imagerie égyptisante et la signification de celle-ci. Le lieu de production de ce groupe de lampes serait à situer en Afrique proconsulaire, peut-être à Carthage même.

Le musée des Antiquités nationales possède une intéressante lampe à huile à décor isiaque (fig. 1), malheureusement de provenance inconnue<sup>1</sup>. Elle présente en médaillon Isis et Anubis<sup>2</sup>. Le disque, limité par un double sillon en creux, est entouré d'un bandeau orné de quatorze *oves* de chaque côté. La lampe comporte une anse trouée, un bec rond et correspond au type Deneauve VII D, caractérisé par une limite entre le bec et le disque formant un arc de cercle vers le haut, surmonté de deux points. Ses dimensions sont les suivantes : L. 11,1 cm, l. 7,9 cm, H. 4,7 cm avec l'anse. En terre cuite orange clair à engobe orange foncé à brun, elle ne semble pas avoir été utilisée et porte la marque CHELIAN gravée en creux.

Isis et Anubis sont représentés à partir de la taille. La déesse, placée à droite et dont le corps est vu de face, semble se diriger vers la gauche mais sa tête est tournée en arrière vers la droite et apparaît de profil. Elle est vêtue à la gréco-romaine, d'un *chiton* à encolure en V, aux plis descendant des épaules jusque la taille où ils se rejoignent. Ses cheveux coiffés en bandeaux forment un chignon au niveau de la nuque<sup>3</sup>. Elle porte sur le sommet de la tête deux cornes de petite taille enserrant un disque solaire surmonté de deux plumes. C'est l'emblème isiaque par excellence, le *basileion*, vu de face. Elle ne tient aucun attribut dans les mains<sup>4</sup>. Ces caractères iconographiques sont bien attestés sur d'autres documents la concernant<sup>5</sup>.

À sa gauche, se tient le dieu Anubis, figuré comme un homme à tête de chacal. Lui aussi se dirige vers la gauche mais il tourne la tête vers la droite et nous dévoile ainsi son profil. Il porte une tunique et, semble-t-il, un manteau. De la main gauche, il tient un caducée, attribut qui le rapproche d'Hermès ou de Mercure<sup>6</sup>. Sous cette même main gauche, se trouve le trou de remplissage et, sous la main droite d'Isis, le trou d'évent. On ne voit pas son bras droit.

Ce type iconographique est connu des spécialistes par deux autres lampes présentant à la fois le même décor et le même type

de lampe. L'une fut trouvée à Marseille, à la Bourse<sup>7</sup>, en 1967. L'autre a été découverte à Bordj Djedid, au nord des thermes d'Antonin à Carthage, au cours des fouilles du R.P. Delattre ; elle est conservée au musée du lieu<sup>8</sup> sous le numéro 08.13. En terre brun rouge, elle mesure respectivement 11,1 cm, 7,9 et 3,2 (sans l'anse), soit les dimensions exactes de celle du musée des Antiquités nationales, et porte en creux la même marque C HEL IAN<sup>9</sup>.

Ces trois exemplaires proviennent évidemment du même moule et ont été réalisés au même moment car on peut les superposer parfaitement. Ils sont très nets : le moule n'a pas eu le temps d'être usé.

Des recherches approfondies nous ont permis de retrouver la trace d'autres exemplaires. Ainsi, le musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg conserve une lampe similaire<sup>10</sup> (fig. 2). De dimensions analogues (L. 11 cm, l. 7,86, H. 3,24 sans anse et 4,57 avec anse), elle provient de fouilles réalisées en 1911 à Carthage. L'engobe est de même couleur et elle porte bien l'inscription CHELI[A]N en creux. On notera une légère cassure au-dessus de la tête des deux personnages. Le luminaire n'a pas été utilisé et l'anse n'est pas complètement forée.

Une cinquième lampe a été découverte à Carthage, dans un « four à potier à l'extrémité des thermes d'Antonin »<sup>11</sup>, ce qui semble correspondre au même endroit que Bordj Djedid. D'autre part, celle-ci a une anse trouée et la marque C HELIAN gravée au dos. La description indique ici aussi Hermanubis et Isis, et « pour-tour, rais de cœur ». Plutôt que le terme de rais de cœur, celui d'*oves* correspond mieux à ce que nous avons pu remarquer sur les différents exemplaires.

Une dernière a été mise au jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lors des fouilles de L. Carton à Bulla Regia, au Hammam Darradji<sup>12</sup>. Le catalogue du musée interprète à peu près bien le motif puisqu'il indique « bustes d'Hermanubis (Anubis psychopompe) tenant le caducée, et d'Isis ». En revanche, le dessin se fourvoie dans la





I Lampe à huile romaine 61533. *Anubis et Isis*. Saint-Germain-en-Laye. Musée des Antiquités nationales.

représentation de la tête d'Isis (fig. 3). Si les vêtements et les bras de la déesse sont correctement figurés, son chignon est compris comme le museau d'un animal qui regarde Anubis tendrement, donc vers la gauche, alors qu'en réalité, Isis semble au contraire se détourner vers la droite. La coiffe est convenablement indiquée. L'anse de cette lampe est cassée, le disque est entouré d'*oves*, plus nombreux sur le dessin que ceux que nous pouvons dénombrer sur les autres exemplaires. Nous avons donc sans doute affaire au même modèle sortant du même moule<sup>13</sup>. Seul le trou de remplissage est à un autre endroit, entre le visage des deux divinités.

Bulla Regia possédait un temple d'Isis, à l'ouest du théâtre<sup>14</sup>. En outre, une autre lampe égyptisante d'Isis et Sérapis se regardant y fut retrouvée<sup>15</sup>.

Nous avons recherché d'autres lampes portant la même marque CHELIAN. Un exemplaire de Carthage présente la marque C HEL. C'est le n° O8.35, trouvé lui aussi à Bordj Djedid, de type Deneauve VIII B, représentant les bustes conjugués d'Isis et Sérapis<sup>16</sup> et qui constitue le seul autre exemplaire avec cette ins-

cription évoqué par Deneauve dans son étude des lampes de Carthage. Le musée du Louvre conserve également une lampe avec la marque C HELVIAN<sup>17</sup>, de type Loeschcke VIII, avec sur son médaillon la triade Isis-Anubis-Harpocrate. Signalons également deux autres lampes CHELIAN<sup>18</sup>, une C. HELIAN<sup>19</sup> et une C. HELVI<sup>20</sup>, toutes quatre trouvées à Bulla Regia, au Hammam Darradji, et une HELVI de Dougga<sup>21</sup> mais ces exemplaires n'ont pas de motif égyptisant, pas plus que les six de Carthage signalées dans le *Corpus des Inscriptions Latines*<sup>22</sup> ou que d'autres retrouvées en Italie et en France.

On peut donc légitimement penser que ce fabricant, situé en Afrique proconsulaire, peut-être à Carthage même, près du temple de Sérapis, s'était quelque peu spécialisé dans la production de lampes à caractère isiaque<sup>23</sup> même si cela ne pouvait pas constituer son seul travail.

Cela étant posé, comment interpréter le motif présent sur le disque de ces lampes ? Anubis fait partie du cortège isiaque qui a conquis le bassin méditerranéen en tant que dieu psychopompe. C'est lui qui, dans la mythologie égyptienne, a aidé Isis à retrouver les différents morceaux de son frère et époux Osiris, tué par son frère Seth. Anubis serait d'ailleurs un fils adultérin d'Osiris, né des amours de celui-ci et de Nephthys, la sœur et épouse de Seth<sup>24</sup>. Surtout, c'est Anubis qui procède à la première momification, celle d'Osiris, et qui est régulièrement représenté

accomplissant ces rites sur les sarcophages, y compris à l'époque romaine. Son rôle funéraire est donc essentiel même s'il n'est plus exclusif hors de la vallée du Nil.

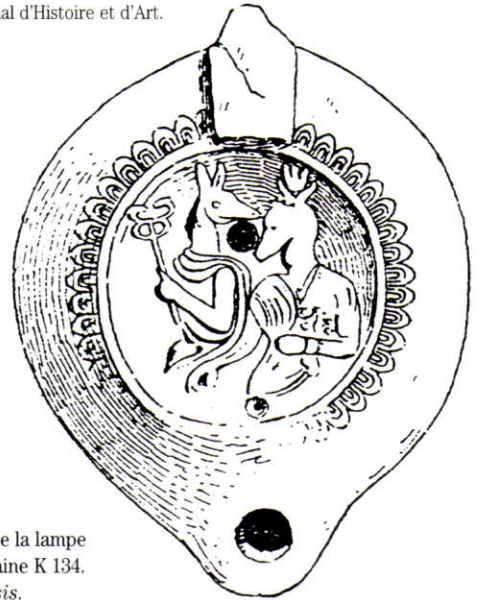
On trouve Anubis en compagnie d'Isis en Italie, sur une peinture d'Alba Fucens, ou en Hongrie, sur une poterie d'Aquincum<sup>25</sup>. Cependant, il est plus fréquemment accompagné d'Isis et d'Harpocrate sur de nombreuses lampes à huile<sup>26</sup>, comme l'exemplaire du Louvre cité ci-dessus. Quant à Isis, son culte s'est largement répandu sur le pourtour méditerranéen, avec des attributions nombreuses de mère, d'épouse fidèle, de magicienne et de déesse du salut : c'est la déesse syncretiste par excellence.

Il n'est guère utile de rappeler l'importance d'Isis, le plus important des cultes orientaux dans l'Empire romain<sup>27</sup>. En revanche, pour mieux comprendre la place d'Anubis parmi la triade isiaque en Afrique, il convient d'évoquer Apulée, l'auteur des *Métamorphoses*, qui raconte au livre XI l'initiation isiaque de son héros, Lucius. Apulée, né à Madaure, colonie d'*Africa proconsularis*, et ayant suivi ses études à Carthage, écrivit son ouvrage au II<sup>e</sup> siècle, vers les années 160, c'est-à-dire au moment où furent probablement réalisées ces lampes. Cela peut expliquer la concordance entre la description qu'il offre d'Anubis et d'Isis dans son ouvrage<sup>28</sup>, d'une part, et l'iconographie présente sur ces lampes africaines, d'autre part. En outre, les auteurs africains





2 Lampe à huile romaine.  
Anubis et Isis. Luxembourg.  
Musée national d'Histoire et d'Art.



3 Dessin de la lampe  
à huile romaine K 134.  
Anubis et Isis.  
Tunis. Musée du Bardo.

chrétiens du II<sup>e</sup> siècle et du début du III<sup>e</sup>, Tertullien et Minucius Felix<sup>29</sup> en tête, sont particulièrement virulents à l'encontre d'Anubis, signe que son culte était bien implanté au sein du cercle isiaque en Afrique du Nord, et d'Isis. Les témoignages archéologiques (statues et statuette essentiellement) vont d'ailleurs dans ce sens<sup>30</sup> et justifient ce motif spécifique à cet atelier africain, vraisemblablement carthaginois.

Apulée mentionne également le rôle important des lampes dans les cérémonies isiaques<sup>31</sup> et nous sommes enclin à penser, comme l'écrit R. Turcan, que ces lampes « devaient être vendues et allumées à l'occasion de la grande fête isiaque d'automne : l'invention d'Osiris »<sup>32</sup>. Celle-ci se déroulait en novembre, considéré tardivement comme le mois d'Anubis<sup>33</sup>.

Les deux divinités semblent se retourner comme pour vérifier qu'elles ne sont pas suivies. On peut interpréter cette inquiétude comme la méfiance envers Seth, qui avait tué et découpé en morceaux son frère Osiris<sup>34</sup> afin de lui ravir le trône.

Des lampes d'Isis et Sérapis affrontés ont aussi été relevés aux endroits où des lampes d'Isis et Anubis ont été retrouvées (Marseille, Carthage, Bulla Regia) — le cas de l'exemplaire du musée des Antiquités nationales ne peut être tranché puisque sa provenance n'est pas établie —. Est-ce un hasard ? Probablement pas, même s'il est difficile d'établir un lien certain dans la mesure où nous n'avons pas la preuve que ces lampes étaient contemporaines<sup>35</sup>. Néanmoins, comme nous l'avons souligné, cet atelier au moins s'était spécialisé dans ce type de production, indice qu'il était suffisamment lucratif pour en faire vivre le propriétaire tout en favorisant la diffusion du culte d'Isis et de son cercle en Afrique et même au-delà, sur les rivages de la Gaule<sup>36</sup>. Gageons que d'autres découvertes, sur le terrain ou dans les réserves des musées, permettront de faire avancer cette question.

#### NOTES

1. Nous avons déjà eu l'occasion de publier d'autres exemplaires du M.A.N. figurant Harpocrate d'une part, le combat de la mangouste et du serpent d'autre part : J.-L. Podvin, « Nouvelles lampes égyptisantes de la vallée du Rhône », *Revue archéologique (RA)*, 1, 1999, p. 79-88.
2. Il s'agit d'un don isolé de Mme Madeleine Tissot en 1915, conservé sous le n° 61533 et signalé par S. Reinach, *RA*, 1919, 2, p. 398. Nous remercions vivement Hélène Chew, conservateur en chef au M.A.N., qui nous a autorisé à reproduire cet exemplaire et à le publier. Elle nous a aussi fourni les renseignements le concernant avec son efficacité habituelle.
3. Ce faisant, elle suit partiellement ce qu'évoque Lucius dans Apulée, *Métamorphoses* ou *L'âne d'or*, XI, 3, traduction P. Grimal, Paris, 1975, p. 261 : « une chevelure très fournie, très longue, et roulée en bandeaux lâches, flottait librement sur son cou divin et se répandait en boucles ». Le même évoque la coiffure de la déesse : « au-dessus du front, un disque plat, en forme de miroir, ou plutôt une image de lune... ; à droite et à gauche, il était soutenu par les spirales de deux vipères dressées et, au-dessus, se trouvait une couche d'épis de Cérès ». Ici, le chignon remplace les cheveux au vent, les cornes de vache les vipères dressées, les plumes les épis.
4. Il ne nous semble pas qu'il faille considérer comme une boîte la main gauche d'Isis. On peut plutôt penser que la séparation entre les doigts n'a pas été figurée.
5. Sur l'iconographie d'Isis, V. Tran Tam Tinh, s.v. « Isis », *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, V, 1990, p. 761-796 et en particulier p. 791 ; *idem*, « État des études iconographiques relatives à Isis, Sérapis et Sunnaoi Theoi », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt (ANRW)*, II, 17.3, 1984, p. 1722-1730.
6. J. Leclant, s.v. « Anubis », *LIMC*, I, 1981, p. 862-873. Le caducée tenu dans la main gauche correspond trait pour trait à ce qu'évoque Apulée dans les *Métamorphoses*, XI, 11, *op. cit.* n. 3, p. 267 : « Lui, le redoutable messager des dieux d'En-Haut et de ceux d'En-Bas, levant haut son visage mi-partie noir et mi-partie doré, son cou de chien fièrement dressé, Anubis, portant un caducée dans la main gauche et agitant de la droite une palme verdoyante ».
7. J. Leclant, *Inventaire bibliographique des Isiaica*, Études Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire romain (EPRO) 18.2, Leyde, 1974, n° 368, p. 20 et pl. II. R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 1989, publie la photographie de la lampe, pl. IXb, ainsi que dans « Les religions orien-



tales en Gaule narbonnaise et dans la vallée du Rhône», *ANRW*, II, 18.1, 1986, p. 469 et n° 2 pl. II. Nous ne disposons pas de ses dimensions. À Marseille, fut également découverte, dans le cimetière du Carénage, une lampe d'Isis et Sérapis se regardant : M. Clerc, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité*, II, Marseille, 1929, p. 376.

8. J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969, n° 904, p. 192 et pl. LXXXII. La photographie est également publiée dans J. Grenier, *Anubis alexandrin et romain*, EPRO 57, Leyde, 1977, pl. XXX, de même que celle de Marseille. Notons qu'à Bordj Djedid, une lampe d'Isis et Sérapis se regardant fut également trouvée : Deneauve, n° 981, p. 202. C'est d'ailleurs près de Bordj Djedid que se situait le temple de Sérapis à Carthage : A. Audollent, *Carthage romaine*, Paris, 1901, p. 403, repris par V. Tran Tam Tinh, *Sérapis debout. Corpus des monuments de Sérapis debout et étude iconographique*, EPRO 94, Leyde, 1983, p. 33, n. 85 et confirmé par A. Beschaouch, « Topographie de Carthage romaine : sur la localisation du temple d'Isis », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1991, p. 323-330.

9. Selon les publications, un espace peut être placé entre les lettres. Nous avons pris le parti de reproduire fidèlement nos sources car il ne nous a pas été possible de vérifier *de visu* ces inscriptions. Cependant, les informations fournies par les conservateurs du M.A.N. et du musée de Luxembourg sont fiables car ils ont examiné attentivement ce point précis.

10. Cette lampe avait déjà été signalée par V. Tran Tam Tinh, M.-O. Jentel, *Corpus des lampes à sujets isiaques du musée gréco-romain d'Alexandrie*, Québec, 1993, p. 32. Nous remercions J. Krier, conservateur de la section gallo-romaine de ce musée, pour les renseignements qu'il nous a aimablement fournis et pour l'autorisation d'en publier la photographie. Elle porte le n° 3 de l'inventaire des lampes, et fut donnée au musée par M. Hégly (lettre du 6/9/1911 à M. Wurth). Le A restitué s'explique par une petite cavité à cet endroit.

11. L. Hauteceur, *Cat. Musée Alaoui. Supplément*, Paris, 1910, n° K 808, p. 189. D'autres lampes furent retrouvées au même endroit, en particulier la K 816, d'Isis et Sérapis se regardant. Nous n'avons pu vérifier cette lampe, le musée du Bardo ne la possédant plus.

12. Du Coudray la Blanchère, P. Gauckler, *Catalogue des musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui*, Paris, 1897, n° K 134, p. 162 et pl. XXXVI.

13. Le catalogue ne mentionne pas les dimensions de la lampe, ni une éventuelle inscription. Nous n'avons d'ailleurs pas pu vérifier cet exemplaire non plus, introuvable au musée du Bardo. On peut seulement remarquer d'après le dessin que son état de conservation est probablement moins bon : la cassure de l'anse en témoigne ; il peut expliquer l'erreur d'interprétation iconographique, à une époque où aucun autre exemplaire de ce type n'était connu. En outre, nous préférons le terme « Anubis » à celui d'« Hermanubis ». Sur les raisons de ce choix, cf. J.-Cl. Grenier, s.v. « Hermanubis », *LIMC*, V, 1990, p. 265-268. Le bandeau semble de plus grande taille sur le dessin.

14. A. Beschaouch, R. Hanoune, Y. Thébert, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome, 1977, fig. 100, p. 103 et p. 107.

15. *Cat. Musée Alaoui*, n° K 135, p. 162, repris dans V. Tran Tam Tinh, « Isis et Sérapis se regardant », *RA*, 1, 1970, p. 63 et 65, avec photographie (fig. 14). Elle est du type Deneauve VIII B, à bec en forme de cœur.

16. J. Deneauve, *op. cit.* n. 8, n° 981, p. 202. Signalons un autre cas dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, année 1897 (1898), p. 459, pour une lampe en terre rouge, trouvée à Oudna.

17. N° S. 1927, cité par D.M. Bailey, *A catalogue of the lamps of the British Museum*, II, Londres, 1980, p. 32, et confirmé par A. Scherer, chargée d'études documentaires au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre.

18. Du Coudray la Blanchère, P. Gauckler, *op. cit.* n. 12, n° K 393 p. 185 et K 167 p. 165-166.

19. *Ibidem*, n° K 328, p. 180.

20. *Ibidem*, n° K 394, p. 186.

21. A. Merlin, R. Lantier, *Cat. Musée Alaoui. Deuxième supplément*, Paris, 1922, n° K 2369, p. 253.

22. *C.I.L.*, VIII, supplément 3, 1904, n° 2225,128. Y sont également évoquées une lampe retrouvée en Sardaigne (C.HEL.IAN à Oristano : *C.I.L.*, X.2, 1883, p. 876, n° 8053,92b) et une autre en Sicile (C.HEL.IAN à Palerme : *C.I.L.*, X.2, 1883, p. 876,

n° 8053,92a). Une C.HEL.IAN est signalée à Madrid (*C.I.L.*, II.2, 1892, p. 665, n° 4969,15), une C.HEL.IAN à Agen (*C.I.L.*, XIII.3.1, p. 17, n° 10001,150), cette dernière portant sur le bandeau des *oves* similaires aux lampes d'Anubis et Isis.

23. C'est d'autant plus probable que ce modèle d'Isis et Anubis n'est pas attesté en Égypte : V. Tran Tam Tinh, M.-O. Jentel, *op. cit.* n. 10, p. 32, contrairement à ce que pensait Reinach, *op. cit.* n. 2, qui y voyait une lampe égyptienne. Sur les liens entre isiaques et producteurs de lampes, cf. M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, EPRO 22, Leyde, 1972, p. 124 n. 3, avec références à un cas espagnol de corporation de potiers placés sous la protection d'Isis. Notre potier pourrait s'appeler C(aius) Hel(vius) Ian(uarius), ou C(odius) Helian(us).

24. Plutarque, *Sur Isis et Osiris*, § 14 et 38.

25. J. Leclant, *op. cit.* n. 6, n° 51-52, p. 868.

26. Aux inventaires de J.-Cl. Grenier, *op. cit.* n. 8, spécialement p. 159 et pl. XXXI-XXXIII pour la triade, et de J. Leclant, *op. cit.* n. 6, n° 60, p. 869, qui signalent des découvertes d'Italie du Sud et d'Espagne, on peut ajouter un exemplaire tunisien : J.-L. Podvin, « Sur trois lampes romaines à décor égyptien au musée Sandelin (Saint-Omer) », *Bulletin trimestriel de la Société académique des Antiquaires de la Morinie* XXII, 450<sup>e</sup> livraison, juin 1992, p. 416-7 et photographie p. 422. Harpocrate est le fils naturel posthume d'Osiris et d'Isis.

27. Plutôt que de traiter cet aspect par ailleurs souvent évoqué, nous renvoyons à la récente synthèse de F. Dunand, *Isis. Mère des dieux*, Paris, 2000. En ce qui concerne Marseille, cf. p. 146; sur l'Afrique, p. 141-144.

28. Voir n. 3 et 6.

29. Tertullien, *Apologétique*, VI, 8 et Minucius Felix, *Octavius*, XXII, 1, l'évoquent sous le nom de Cynocéphale plutôt que sous celui d'Anubis et lui accordent un rôle majeur au côté d'Isis, peut-être parce que sa tête d'animal les choquait particulièrement.

30. J.-Cl. Grenier, *op. cit.* n. 8, *passim* et F. Dunand, *op. cit.* n. 27, après St. Gsell, « Les cultes égyptiens dans le Nord-Ouest de l'Afrique sous l'Empire romain », *Revue de l'Histoire des Religions*, 59, 1909, p. 150. Citons en particulier une statue d'Anubis en marbre noir avec inscription à Sérapis. Notons que Gsell, p. 156-157, négligeait les lampes parmi les témoignages archéologiques car il les considérait, à tort dans le cas présent, comme importées.

31. Apulée, *op. cit.* n. 3, XI, 9-10.

32. R. Turcan, *op. cit.* n. 7, p. 101. Signalons aussi l'existence des *Lychnapsia* : M. Malaise, *op. cit.* n. 23, p. 229-230. Remarquons cependant que les exemplaires que nous présentons ici n'ont pas été allumés.

33. Voir un exemple de mosaïque représentant Anubis en même temps qu'est indiqué le mois de novembre dans J. Leclant, s.v. « isiaques (cultes) », in Y. Bonnefoy, *Dictionnaire de mythologie*, I, Paris, 1981, p. 592. La mosaïque en question est justement d'El-Djem (ancienne Thysdrus), en Afrique proconsulaire !

34. R. Turcan, « Les religions orientales en Gaule narbonnaise et dans la vallée du Rhône », *ANRW*, II, p. 469, n. 103. En effet, c'est au II<sup>e</sup> siècle que Plutarque publie son traité *Sur Isis et Osiris*, dans lequel il raconte la légende de la déesse et sa difficile recherche afin de rassembler les quatorze morceaux de son mari démembré. Nul doute que cet écrit et celui d'Apulée de Madaure ont largement contribué à établir l'iconographie de nos deux divinités. Le thème de l'inquiétude nous paraît plus convaincant que celui d'Isis se détournant d'Anubis. En effet, dans ce cas, Anubis serait entièrement dirigé vers la droite. Or, ici, il est clair qu'il se retourne vers Isis.

35. Cependant, les lampes de type Deneauve VIII B, qui caractérisent le plus souvent Isis et Sérapis se regardant, et VII D, celles d'Isis et Anubis, semblent avoir coexisté entre 125 et 200 de notre ère. On remarquera que la netteté de toutes ces représentations plaide en faveur d'une production plutôt réduite, avec un seul moule, et donc *a fortiori* limitée dans le temps.

36. Pour d'autres exemples d'ateliers spécialisés : V. Tran Tam Tinh, *Sérapis debout, passim*, avec les trois palmes croisées.